



Procès-verbal du Bureau Directeur 7 mars 2022 (visioconférence)

Présents : CORDURI-DAVIET Valérie, GALLET Bernard, HARENT Eliane, RIPERT Alain, STOFFER Françoise

Participant : CADEI Franck, RENAUD Christine, SINGLA Patrick, SCHUTTERS Thierry, THIEBAULT Boris

Excusés : AURAMBOU Stéphanie, COLOMBANI Frédéric, COURTOIS Eric, KERNEIS Hervé, MOREL Carine, PEAN Patrick

La séance est ouverte à 19h00 sous la présidence d'Alain Ripert

Préambule

Le BD présente :

- Ses souhaits de prompt rétablissement à notre DGS ; rétablissement qui pourrait prendre un certain temps.
- Ses félicitations à l'équipe Pôle AURA masculins et son encadrement qui a remporté le titre à Nantes, avec des « repérages » de certains joueurs pour la filière nationale.

Contrat Territorial Individualisé

Alain Ripert rappelle qu'initialement il avait sollicité la FFHB afin que des représentants de la FFHB en charge des différents axes du CTI, puissent venir le 19 mars lors du CA, afin que le projet territorial soit présenté.

Les demandes faites auprès de la FFHB ont été les suivantes :

- Que les représentants fédéraux puissent se rendre sur les différents territoires de France
- Que soient reçus pour chaque territoire le président et le représentant des comités afin que la lecture des projets soit partagée
- Que des échanges soient effectués afin de mettre en place des espaces de négociations

Ces différents points permettront d'effectuer une signature conjointe du contrat.

Après plusieurs échanges, la FFHB demande un point d'avancement du projet : quels seraient nos besoins en matière d'échanges avec les personnes fédérales (en présentiel ou en visio), à quelle date notre projet sera diffusé auprès de la FFHB et quelle échéance pour la signature.

A la vue de ces éléments, il est proposé de déplacer le CA du 19 mars au 9 avril afin de se donner le temps de finaliser notre projet après échanges, partage avec les représentants fédéraux et ainsi entamer la période de négociation.

Les personnes présentes souhaitent que des échanges aient lieu avec les représentants fédéraux afin de valider la démarche de notre projet et le livrer avant le 9 avril.

Il est important que nos projets soient chiffrés afin d'établir les demandes de manière la plus précise possible.

Les comités ont émis un courrier auprès de la FFHB afin de connaître le positionnement du Conseil des Territoires et le rôle des présidents des comités. Un point de rencontre doit être mis en place.

PPF Arbitrage

Boris Thiébault présente le projet arbitrage (*Annexe 2022 03 12 PPF-ARBITRAGE-AURA*), et remercie Christine Renaud et Franck Cadei, ainsi que les interlocuteurs fédéraux pour avoir apporté leur aide à la stabilisation de ce dossier.

A noter le manque d'information sur les indicateurs liés au CTI de la part de la FFHB, mais le plus probable serait le développement du PPF : le projet a été construit autour de ce choix.

Parmi les critères retenus :

- la professionnalisation
- le développement des écoles d'arbitrage

A noter que nous sommes bien placés quant au nombre d'arbitres, aux personnes gravitant autour de cette population, ainsi que le nombre de personnes atteignant le haut niveau. Le souhait est de renforcer ces points. Ces actions permettent d'être entre la 3 et 4^{ème} place nationale quant à l'encadrement de l'arbitrage.

Concernant l'état financier, celui-ci ne prend en compte que des charges, jusqu'à présent une participation sur les G2A adultes était demandée. Pour cette saison, l'étude n'a pas été encore faite et une réflexion devra être apportée.

Un travail sur la partie budget doit être fait avec le service financier le 8 mars 2022.

Du temps de coordination par le biais de professionnels (mises à disposition) est intégré.

La position des clubs et des écoles d'arbitrage apparaît peu car leurs interventions sont plutôt situées au niveau des bassins.

Le lien avec l'établissement scolaire de Clermont-Ferrand ne garantit pas la sortie d'arbitres de haut niveau ; les arbitres qui pourraient suivre ce cursus seront évalués comme les autres personnes sur ce volet.

Alain Ripert précise que la faculté de Clermont-Ferrand devra répondre aux besoins de l'arbitrage AURA sous forme de prestations de services négociées.

Le Bureau Directeur remercie le groupe de travail pour le projet présenté.

Les autres axes

Concernant le pilier « performer organisationnellement », le document sera transmis à tous pour discussion le 12 mars 2022.

Bernard Gallet précise que le lien avec les autres axes est un point important et sera à travailler avec la difficulté de la méconnaissance de ce qu'attend la FFHB. Les actions présentées sont celles qui sont, actuellement, difficiles à mettre en place, faute de moyens financiers.

Pour autant nous devons être attentifs aux indicateurs demandés et ne pas rester uniquement sur ceux-ci.

Nous aurons, à priori, 90 000 € de moins qu'avec le pacte de développement, aussi nous devons être très attentifs à notre projet et l'adapter aux besoins de notre territoire, des sommes étant déjà pré-affectées, notamment sur le PPF.

Le pilier « performer socialement » : Christine Renaud précise qu'à ce jour il y a des documents proches de la finalisation.

Le 1^{er} reprend les actions ligue, comités et les budgets associés avec une réserve car très difficiles à estimer.

Un second document présente la démarche avec des indicateurs.

Un troisième document, en cours de construction, sur lequel figurera les priorisations des projets vus par la ligue et les comités ; un budget sera monté en fonction de ce qui aura été vu.

Un échange avec les comités sera effectué le 12 mars 2022 notamment sur l'aspect financier.

Les travaux de samedi seront probablement sous forme de groupes afin de faire les échanges nécessaires à la construction du projet global.

Assemblée Générale

Après les appels d'offres lancés concernant l'Assemblée Générale, Sophie Ardain présente les 2 dossiers pour lesquels des retours de disponibilité ont été reçus :

- St Etienne
- Miribel

Deux propositions très différentes : St Etienne (MétroTech) dans un amphithéâtre et Miribel (parc de Miribel Jonage, sous un chapiteau proche de la plage). Des éléments manquent encore pour finaliser les propositions.

Le principe retenu reste sur un buffet plutôt qu'un repas assis.

Les conditions sont différentes :

- St Etienne, très institutionnelle

- Miribel, dans un cadre particulier qui peut être intéressant en matière de convivialité après 2 AG en visio.

Aucune décision ne sera prise ce soir, car le quorum n'est pas atteint et il y a un besoin de réflexion et d'étude plus précise. Une option jusqu'au 14 mars est posée, Sophie fait parvenir les documents avec les compléments le plus tôt possible.

Ressources Humaines

Delphine Boscagli est absente jusqu'au 27 mars 2022 pour des raisons médicales sérieuses mais sans lien avec l'environnement professionnel. Il est difficile à ce jour de savoir de quelle manière et quand elle pourra reprendre ; nous devons nous positionner sur un allègement de ses missions.

Un bureau extraordinaire est donc positionné le 9 mars 2022 afin de voir comment nous pouvons nous réorganiser tous ensemble afin de prendre en charge la partie sociale.

L'information sera indiquée aux salariés lors de la prochaine réunion du 11 mars 2022, quant aux conditions d'arrêt de Delphine.

Any Bernal a intégré la ligue au 1^{er} mars 2022 sur le site de Bron. Elle reprend les missions de Farida Abes, et est en montée en compétences (dossiers PPF, ITFE, Réclamations litiges et réclamations, facturations discipline...).

Farida Abes a quitté les effectifs en date du 1^{er} mars 2022.

Eric Brosset a fait appel de La décision prud'homale.

La SMC a évolué au 1^{er} janvier : l'impact a été imputé en février avec régularisation sur janvier.

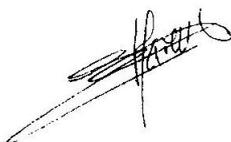
Autres points

Orion démarrera au 1^{er} avril 2022, ce qui dans à moyen terme devrait permettre d'avoir des gains de temps. Une personne en intérim a été prise afin d'aider à la mise en place d'Orion (données pour le paramétrage), pilotée par Isabelle Chasson et Isabelle Pios.

Le quorum n'ayant pas été atteint, les validations prévues seront faites par voie électronique.

La séance est levée à 20h30.

Eliane HARENT, Secrétaire Générale



Alain RIPERT, Président

